

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 30242

présenté par

Mme Sarles, M. Mis, Mme Tuffnell, Mme Jacqueline Maquet, Mme Vanceunebrock,
Mme Brugnera, M. Krabal, Mme Rilhac, Mme Bagarry, M. Daniel, Mme Pompili, Mme De
Temmerman et M. Giraud

ARTICLE 47

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.